

Les Hayeffes, 13 octobre 2020.

Concerne : évolution de la situation sanitaire / potentiel passage en code orange

Madame, Monsieur, Chers parents,

Au train où vont les choses, il n'est pas impossible que les écoles secondaires passent à un fonctionnement en code orange dans les jours qui viennent.

Si cela devait se produire, nous disposerions sans doute d'un préavis de 48 ou 72 heures, mais il est urgent de s'y préparer dès maintenant.

Vous trouverez ci-dessous des informations importantes à ce sujet.

1. Que signifie « passer en code orange » ?

D'après la Circulaire 7686 (extraits reproduits en italique), on active le code orange si :

On constate une transmission systématique du virus dans la société. Il y a des éclosions de foyers isolés. Les contacts entre porteurs potentiels sont limités au strict nécessaire et se déroulent dans un contexte où les facteurs de risque sont maîtrisés au maximum.

Nombre de jours d'écoles :

5 jours/semaine pour le D1.

2,5 jours/semaine pour les D2/D3.

Chaque classe est scindée en 2 groupes, A et B.

Le demi-groupe A est présent les lundi-mardi mercredi en semaine 1 et les jeudi-vendredi en semaine 2.

Le demi-groupe B est présent les jeudi-vendredi en semaine 1 et les lundi-mardi-mercredi en semaine 2.

Apprentissage à distance :

Compense le temps où les élèves ne sont pas présents à l'école = enseignement hybride.

Certains élèves peuvent toutefois être invités à l'école pour répondre à des besoins sociaux, pédagogiques ou médicaux.

Activités extra muros :

Des activités extramuros peuvent être organisées dans le respect des règles et protocoles sectoriels applicables à l'activité concernée.

Pour les activités culturelles, elles peuvent avoir lieu moyennant le respect de conditions :



COLLÈGE DES HAYEFFES

Ces activités peuvent être organisées pour un groupe de maximum 50 personnes comprenant les élèves et le personnel encadrant, sans mélanger les groupes-classes. Les distances physiques (1.5m) doivent être respectées dans la mesure du possible. Le port du masque est obligatoire pendant l'activité, tant pour les élèves que pour le personnel encadrant. Les participants, élèves et personnel encadrant, doivent être préalablement inscrits à l'activité (une liste sera remise à l'opérateur). Si l'activité a lieu dans une salle, celle-ci doit être ventilée.

Au Collège, malgré le contexte difficile, les voyages d'étude des 2°C à Saint-Léger et des 2°S à Villers Saint-Gertrude demeurent à l'étude, à l'état de projets certes, mais seraient organisés du 5 au 12 mai 2021, pour autant que l'actualité le permette.

Un voyage de fin d'étude des Rhétos est envisageable: aux mêmes dates, en Belgique, et avec un budget de l'ordre de 450 euros par participant. L'occasion de (re-)découvrir les beaux coins du Royaume est à saisir, et s'accompagne de l'opportunité de réduire impact écologique et frais liés au transport.

2. Zones de récréation, accès aux bâtiments, temps de midi, port du masque

Peu de changement par rapport aux dispositions prises pour le code jaune. Toutefois :

- 1°C : zone de récréation = cour centrale et nouveau préau
- 2°C/S : zone de récréation = jardin et ancien préau
- 5°GT et 6°GT : prennent aussi leur repas en classe en fin de 4^e heure, avec le professeur du moment.

3. Contenus des cours : part du présentiel, part du distanciel

Du temps a déjà été consacré à la préparation d'un enseignement hybride, en juin dernier et ce 25/9 en journée pédagogique.

Nous allons nous placer dans la perspective d'un passage au code orange le lundi 19 octobre, et nous y préparer pour une période de 4 semaines (hors congé de Toussaint).

A ce stade, c'est donc juste un exercice d'anticipation, la décision d'un passage en code orange relevant de niveaux de pouvoir extérieurs à l'école!

Matières nouvelles et interrogations seraient cette fois de mise, contrairement à juin dernier.

Un travail de coordination des professeurs par branche et par année d'étude se fera ce jeudi 15 octobre, en P4.

Tous les cours seront ainsi suspendus, de la 1°C à la 6°GT à 14h35 ce jeudi 15.

4. Aspects numériques

Accès SmartSchool

Il est important voire obligatoire que vous ayez votre propre accès à la plateforme pour suivre votre enfant dans sa scolarité et les communications du Collège. **Cette année, l'accès au bulletin se fera aussi via SmartSchool.**



COLLÈGE DES HAYEFFES

Pour vous y connecter **pour la première fois**, utilisez le bouton « mot de passe oublié » sur la page d'accueil (<https://csteh.smartschool.be>), entrez l'identifiant de votre enfant et votre adresse e-mail. Si vous ne recevez pas de courriel, c'est que nous ne sommes pas en possession d'une adresse e-mail valide. Dans ce cas, signalez-le-nous via smart@csteh.be.

Si votre enfant ne se souvient plus de ses identifiants, qu'il le signale à son éducateur ou via smart@csteh.be.

Achat de matériel

A toutes fins utiles, nous vous proposons l'opportunité de vous équiper en ordinateur portable, le cas échéant auprès de l'un de nos fournisseurs :

1. La société **Osiris**, de Hannut (www.osiriscomputers.be – 019/51.95.30), propose à la **vente uniquement** du matériel informatique **reconditionné** :
Ordinateur portable HP 650 G1, 1 an de garantie en 2 versions :
 - 4 Gb de mémoire Ram et 120 Gb de mémoire SSD, à 235€ TTC
 - 8 Gb de mémoire Ram et 256 Gb de mémoire SSD au prix de 292€ TTC
2. La société **SignPost**, propose en leasing ou à l'achat des ordinateurs portables, neufs uniquement, écran 14 pouces, garantie 3 ans, assistance 24hrs à domicile :
 - a. À l'achat : 575 € TTC
 - b. Un leasing allant de 16€ à 34.50 € par mois TTC, suivant la durée choisie via le lien : <https://fr.academicshop.eu/csteh>

Merci déjà pour votre attention et votre collaboration.

Thomas Jadin
Directeur